DLP 29-10-82 [illegible]

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication Périodique

EDITION DE LA STATION NORD, PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE
Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Siège de la Circonscription:
Cité Administrative - 59048 LILLE Cédex - Tél.: (20) 52.72.80 - (20) 52.12.21
Station d'Avertissements Agricoles de TILLOY-lès-MOFFLAINES :
B.P. 355 - 62026 ARRAS Cédex - Tél.: (21) 23.09.35

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Abonnement Annuel: 85,00 F
Régisseur de Recettes DDA du Pas-de-Calais CCP: 5701.50 Lille

Bulletin N° 285 du 22 Octobre 1982

RECTIFICATIF au Bulletin N° 284 du 20 Octobre 1982

Une erreur s'est glissée dans le paragraphe concernant les "POURRITURES MOLLES des POMMES DE TERRE", lors de la rédaction de notre dernier bulletin N° 284 du 20 Octobre.

Il faut lire :

- De nombreux cas de pourriture molle des tubercules se sont déclarés dès l'arrachage et se propagent dans les tas en cours de conservation. Il s'agit de la maladie de la "Jambe noire" observée exceptionnellement en de très rares cultures de plants. Les pourritures observées sur pommes de terre de conservation sont dues à des bactéries assez communes du genre Erwinia qui ont trouvé en fin de saison des conditions de sol et de climat favorables à leur développement. -

REPOUSSES DE CEREALES :

De trop nombreuses repousses de céréales sont encore en place. Elles hébergent parfois des colonies importantes de pucerons dont certaines espèces vectrices du virus de la jaunisse nanisante de l'orge. Elles représentent pour les cultures proches des dangers certains, d'autant plus qu'elles constituent pour ces cultures des foyers d'infection précoce de diverses maladies : Helminthosporiose, Oïdium...

Pour ces raisons, il est nécessaire d'assurer leur destruction complète et rapide.

MAÏS :

PYRALE:

Un prochain bulletin fera le point sur l'évolution de la pyrale en Picardie en 1982. Cependant, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que les chenilles passant l'hiver dans les débris de récolte, il est nécessaire de broyer et d'enfouir correctement les résidus de récolte pour limiter le plus possible les risques d'attaques en 1983.

47

CPPAP. N° 533 AD - Imprimerie de la Station Nord, Pas-de-Calais et Picardie - Directeur gérant: J. PETIOT